



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Direction départementale
des Territoires et de la Mer*

Pau, le 11 mars 2019

*Service Gestion et Police de
l'Eau*

Affaire suivie par : Stéphane Dexperts
Téléphone : 05 59 80 87 98
Courriel : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
Réf : SD/IC-LET190377v

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'arrêté préfectoral n° 64-2019-03-08-007 du 8 mars 2019 portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial par un embarcadère en rive gauche du gave de Pau sur la commune de Gelos.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
La cheffe du service Gestion et Police de l'Eau

Juliette Friedling

Copie : DDFIP

Monsieur le Maire
Mairie
49, rue Eugène Daure
64110 Gelos

Horaires d'ouverture : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 16h30
Tél. : 05 59 80 86 00 – Fax : 05 59 80 86 07
Cité administrative – Boulevard Tourasse – CS 57577 – 64032 Pau cedex
Bus : lignes C13, C14, P4, P12, T2